

Les documents héraldiques du musée des tissus de Lyon [suite et fin]

Autor(en): **Tricou, Jean / Galbreath, D.L.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für Heraldik = Archivio araldico Svizzero**

Band (Jahr): **45 (1931)**

Heft 4

PDF erstellt am: **29.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-745534>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

zeigt seine Lesbarkeit nicht beim Hochhalten des Tuches, wie es beim Militär üblich ist. Die Nagelung an der Stange ist derart erfolgt, dass die dargestellten Figuren und Schilde für den Beschauer in senkrechter Stellung sichtbar werden beim ruhig-friedlichen Tragen über der Schulter, beim Aushängen an Gebäuden, in Kirchen oder bei Grabdenkmälern. Die Herkunft der Fahne und ihre Datierung fügen sich in den Rahmen des Gesagten. Nicht recht passen will der Wahlspruch: *Audaces fortuna juvat*. Schon die mittelalterlichen Apotheker waren, als für die Zivilbevölkerung unentbehrlich, vom Kriegsdienst und der Stadtwache befreit. Sie hatten stets, auch an den Feiertagen und nachts, zur Verfügung zu stehen.

Les documents héraldiques du Musée des Tissus de Lyon.

Par JEAN TRICOU et D. L. GALBREATH.

(Suite et fin)

50. (2600) XVII^e siècle. Espagne ou Italie.

Carmes.

Chapé arrondi: de gueules à l'étoile à 8 rais d'or; et d'argent à une tige de lys de sinople fleurie d'argent et une palme de sinople posées en sautoir, enfilées dans



Fig. 114.

trois couronnes, la première de sinople, la seconde de gueules, et la troisième d'argent, brochant sur le tout. Ecu carré timbré d'une couronne radiée à sept pointes.

Chasuble de soie à fond rouge, décor de broderies et d'application. (fig. 114.)

51. XVII^e siècle. Suisse.

Greder (Soleure).

Ecartelé d'azur à une patte et cuisse de cygne d'argent, accostées de deux fleurs de lys d'or (Greder); et d'or à la fasce d'azur accompagnée de cinq roses de gueules (3 et 2) (Blumenstein).



Fig. 115.

Ecu carré timbré d'un casque taré de face, orné de lambrequins, surmonté d'une couronne de duc, ayant pour cimier un cygne issant d'argent au vol levé, et supporté par deux cygnes.

Grande tapisserie à décor de broderies et applications. Aux quatre angles, monogramme formé des lettres G et S sous une couronne de duc. Ce sont probable-

ment les armes de Wolfgang Greder, 1632—1691, colonel et brigadier dans les armées du roi de France, marié à deux Estavayer (en 1^{res} noces avec Marie-Françisca † 1674, en 2^{es} noces avec Anne-Marie † 1709). Il se pourrait toutefois qu'il s'agît de François-Jossé-Bonaventura Greder 1687—1737, capitaine au régiment Diessbach, ou de Louis Greder 1659—1705, colonel, brigadier, qui tous les deux avaient épousé des Estavayer; ils étaient chevaliers de St-Louis, mais la croix ne se voit pas sur la broderie.

Les lettres GS représentent Greder-Stäffis (Estavayer). (fig. 115.)

Nous devons ces renseignements à l'obligeance érudite de feu M. Georges de Vivis, à Lucerne.

Le *Répertoire des ex-libris français anonymes identifiés*, publié en 1918 par la Société des Collectionneurs d'Ex-libris à Paris, a signalé sous le N° 144 un ex-libris du XIX^e siècle portant des armes semblables, mais qu'il attribue, d'après une fiche de Léon Quantin, aux Bailleux de Marisy (Normandie).

52. (I. 4550 — 116) XVII^e siècle. Espagne.

Indéterminé.

Ecartelé au 1: de.. au dextrochère vêtu, mouvant de dextre et tenant une crosse tournée à dextre; au 2: de.. à un oiseau tenant au bec un anneau ou une hostie; au 3: de.. à une mitre; au 4: de.. au château de trois tours superposées.



Fig. 116.

Ecu carré timbré d'une couronne fermée et posé sur une croix fleurdelysée de Calatrava ou d'Alcantara.

Blasons répétés sur un bandeau de guipure blanche. Inscription: D^A — M^A — JOSE — PH^A — OZ^S (Donna Maria-Josepha Ozuna?) en cinq lignes. (fig. 116.)

Armoiries de communauté; chapitre, abbaye, etc.

53. (1065) 1697—1709. Italie.

Cenci (le cardinal).

Balthasar Cenci, Romain, fils de Virginio et de Vittoria Verospia, né le 28 février 1648, maître de la chambre d'Innocent XII qui le nomma cardinal *in petto* lors de la promotion du 12 décembre 1695 et ne le déclara que le 11 novembre 1697,

avec le titre de Saint-Pierre *in Monte-Aureo*, archevêque de Fermo du 21 décembre 1697 au 26 mai 1709, date de sa mort à 61 ans.

D'or à trois pots ou pignates de sable (Pignatelli), parti tranché-enté de gueules et d'argent à six croissants posés en bande (3 et 3) de l'un en l'autre (Cenci).

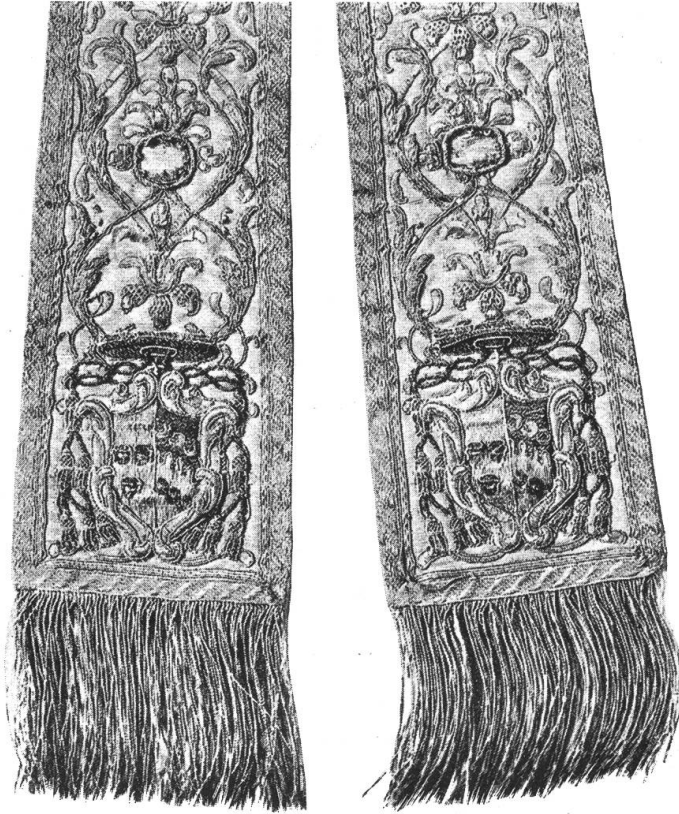


Fig. 117.

Ecu carré, posé sur un cartouche, surmonté de la croix archiépiscopale et d'un chapeau de gueules à trois rangs de houppes. Suivant l'usage, le cardinal a placé dans son blason celui du pape Innocent XII qui l'avait nommé.

Fanons d'une mitre de soie blanche brodée d'or et ornée de pierres de couleur, exécutée pour lui entre 1697 et 1709 (fig. 117).

Guarnacci I, 431. — Moreri, *Dictionnaire*. — Mas-Latrie 1235. — Gams, *Series*, 693.

54. (1240) XVII^e—XVIII^e siècle. France.

Pénitents. Gris ou Blancs.

D'argent au cœur de gueules percé de deux glaives et entouré d'une couronne d'épines.

Ecu ovale. De chaque côté deux pénitents, en sac ou cagoule, agenouillés.

Dais de procession en velours rouge décoré d'applications de broderie. Les broderies héraldiques sont du XVII^e—XVIII^e siècle. Le dais lui-même serait plus ancien. Proviendrait d'Avignon? (fig. 118.)

Farcy, *La Broderie*, 2^e supplément, 1919, pl. 248. — d'Hennezel, 244.



Fig. 118.

55. (978) *XVII^e—XVIII^e siècle. Espagne.*

Indéterminé.

Chape de damas broché d'or, à fond blanc portant, semés en or, les meubles suivants:

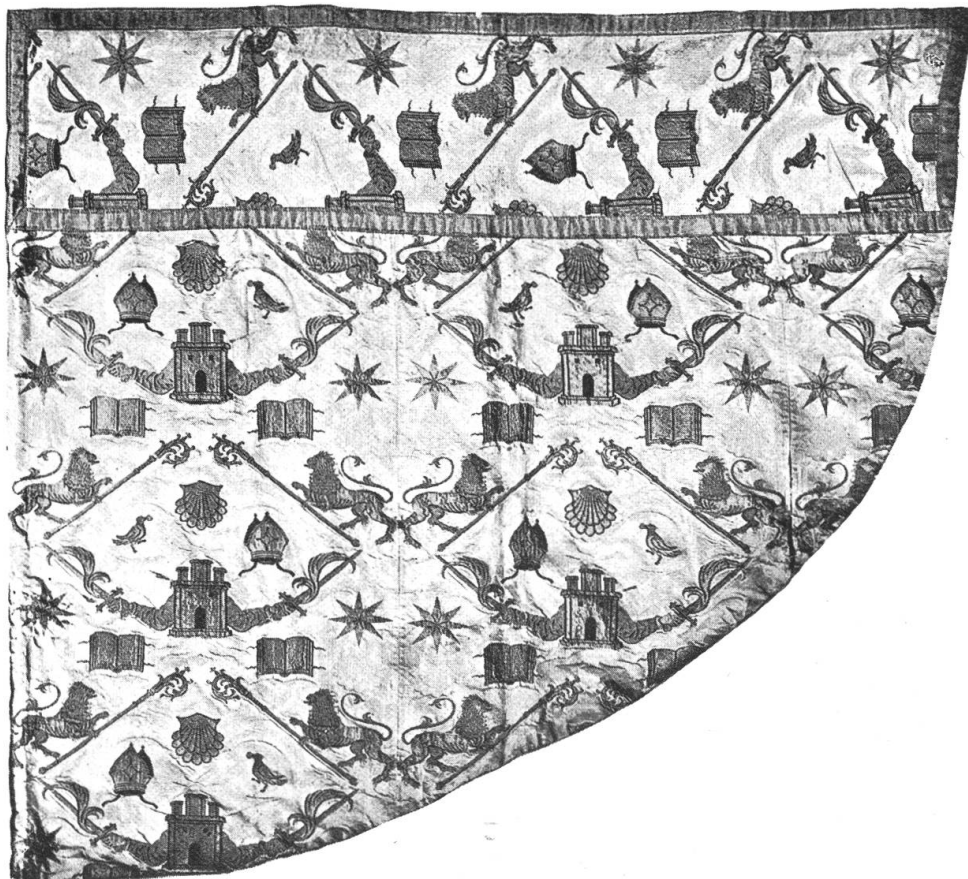


Fig. 119.

Un château à trois tours (Castille?) d'où émergent de chaque côté un bras tenant une épée flamboyante (ou une épée et une palme) et un drapeau chargé d'une étoile. Un lion (Léon?) tenant une crosse. Une coquille (St-Jacques). Un oiseau tenant une hostie (St-Benoît?). Un livre ouvert. Une étoile à 8 rais. Une mitre (fig. 119).

Chasuble de même tissu, Collection Besselièvre, 5^e vente, Paris 1912, N^o 65. — d'Hennezel, 234.

56. (1099) XVII^e—XVIII^e siècle. Italie.

Indéterminé.

D'argent à l'arbre terrassé de sinople et un oiseau de sable passant au pied de l'arbre et brochant sur le fût, le tout surmonté d'une étoile d'or.



Fig. 120.

Ecu ovale timbré d'un casque taré de profil et orné de lambrequins.

Broderie de couleurs, détachée. (fig. 120.)

Rietstap donne des armes semblables, mais sans l'étoile en chef, aux Deshons de Favels (Argenais) et aux Pigozo (Vérone).

57. (1247) XVIII^e siècle. Italie.

Indéterminé.

De gueules au lion d'argent, au chef cousu d'azur, chargé de 3 étoiles à 8 rais d'argent; parti: de gueules à une rivière d'argent sur une campagne de sinople, au chef cousu d'azur chargé d'un soleil d'or.

Ecu ovale sur un cartouche timbré d'un casque taré de face et orné de lambrequins. Devise: *Non alto sidera*.

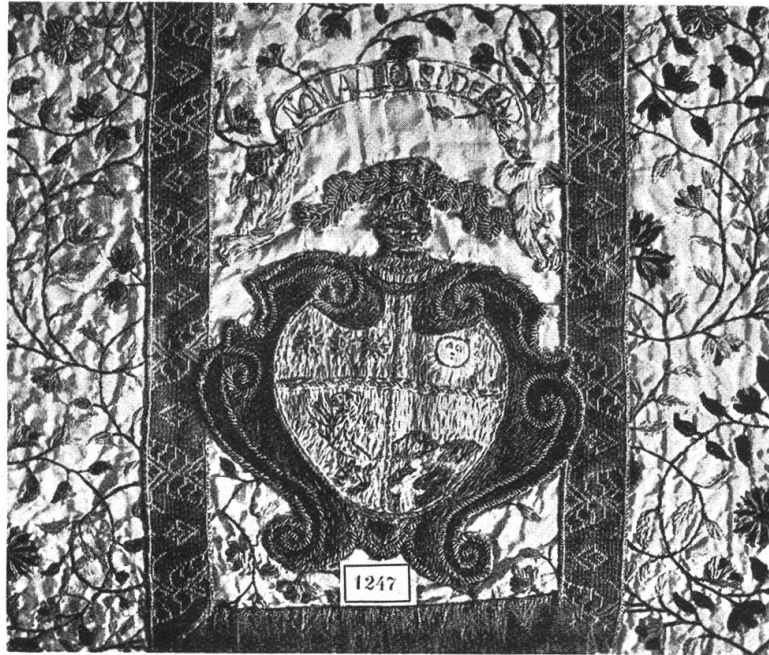


Fig. 121.

Broderie au bas d'une chasuble à fonds de satin crème. (fig. 121.)

Cox. *L'art de décorer les tissus*, 1900 pl. LXXXIII.

58. (4523) XVIII^e siècle. Portugal.

Almeida (Cardinal de).

Thomas de Almeida, fils d'Antoine et de Marie de Borbon, né le 11 septembre 1670, évêque de Lamego (3 avril 1707—1709), de Porto (3 novembre 1709—1716), archevêque et patriarche de Lisbonne (7 décembre 1716—27 février 1754), cardinal (20 décembre 1737), mort le 27 février 1754.

De gueules alias d'azur à six besans d'or (2, 2, 2). Ecu ovale timbré d'une couronne à trois fleurons, posé sur une aigle à 2 têtes couronnées et sur une croix archiépiscopale, et surmonté du chapeau à trois rangs de houppes.

Chasuble blanche en fil tiré. (fig. 122.)

Les familles du Portugal ou même d'Espagne portant 6 besans cu tourteaux sont nombreuses. Aussi donnons-nous sous toute réserve cette attribution au cardinal de Almeida. Mais il sera facile à un héraldiste au courant des usages religieux de ces deux pays d'identifier ce document. L'aigle qui supporte l'écu doit être un indice utile. Nous avons songé à un archevêque à cause de la croix, et seul, au XVIII^e siècle, Thomas de Almeida, parmi les titulaires des trois archevêchés portugais, a porté ces armes. Les six besans de Luiz da Silva, archevêque d'Evora (1691—1703) étaient chargés chacun de *trois fascés de sable*. Si le blason

est celui d'un évêque, on aura le choix entre plusieurs personnages par exemple les Castro. Les usages religieux portugais semblent très spéciaux. Un simple chanoine



Fig. 122.

d'Evora, comme Ignace-François de Castro, porte sur son ex-libris de 1731 (Vente Loureiro, Paris, 1912, N^o 8) une couronne de duc et un chapeau à trois rangs de houppes.

Guarnacci, II, 699. — Moreri. — Mas-Latrie. — Gams, p. 103, 105, 110.

59. (1323) 1796. *Italie.*

Contarini.

Jean-Baptiste Contarini, fils de Jean-Marie et de Vincente Parisi, né à Crema (Etat de Venise) le 27 juillet 1753, podestat et capitaine de Crema, élu protecteur du collège des marchands de cette ville le 2 octobre 1796.

Reliure en satin blanc brodé de soies d'or, d'argent et de couleur et décoré de perles. Sur le plat devant, deux écus ovales accolés, timbrés d'une couronne de marquis.

D'azur à trois bandes d'or à l'aigle de sable couronnée d'or brochante (Contarini).

D'azur à trois fasces d'argent (Diedo, Donado, ou Michiel).

Sur le plat derrière: Deux écus ovales accolés, timbrés chacun d'une couronne d'or à cinq pointes. La couronne du premier écu a pour cimier un dextrochère vêtu d'or, tenant une épée d'argent.

Cou pé de gueules et d'argent (Ville de Crema)

D'azur à la Justice debout, tenant une épée et des balances d'argent. (Corporation des marchands de Crema.)

Reliure d'un volume in-12 de 24 pages, dédié à J.-B. Contarini et ayant pour titre: *Per l'aggregazione dell' illmo. ed eccmo. signor Gioan-Battista Contarini, po-*



Fig. 123.

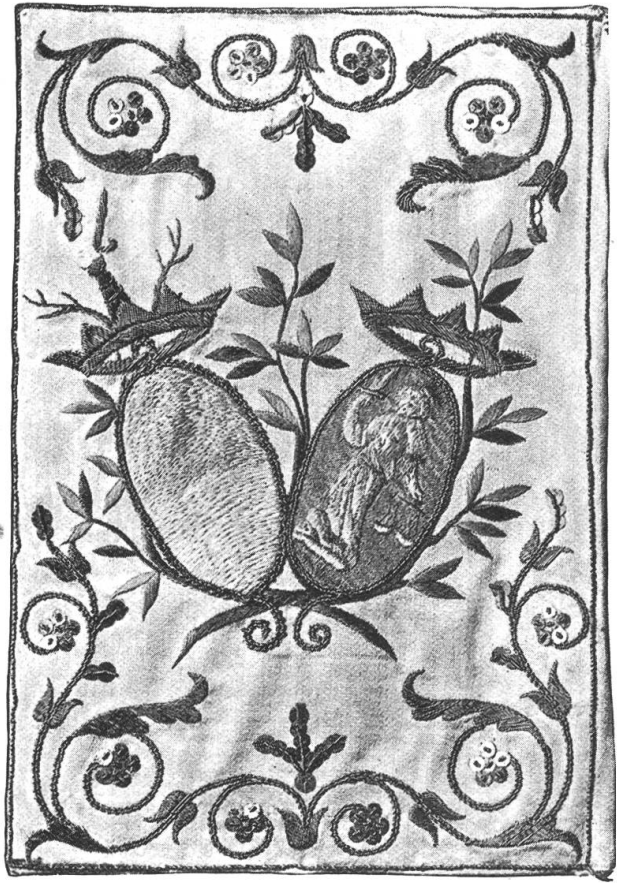


Fig. 124.

destà et capitano di Crema et di lui elezione in protettore del collegio de'mercanti di detta città. A la fin: In Crema per Antonio Ronna, stampatore camerale e librajo. C'est le procès-verbal de son élection du 2 octobre 1796. Nous y avons puisé les renseignements biographiques ci-dessus. Il s'agit d'ailleurs sans doute de l'exemplaire offert au personnage.

Coronelli, *Arme, blasoni ò insegne gentilitie delle famiglie patritie esistenti nella Serenissima Repubblica*, s. l., s. d. — d'Hennezel, 325.